

ARTAXERKES® www.artaxerkes.com	Produits et Résines biodégradables et compostables
	<p>Les résines biodégradables et compostables sont produites principalement à partir d'amidon de maïs et de pommes de terre, issus de l'industrie agricole.</p> <p>Dans les prochaines générations (par analogie aux carburants), les résines proviendront d'algues non comestibles, et d'autres matières agricoles très abondantes dans certaines régions comme les déchets de manioc, de banane, de bambous ou de miscanthus (roseau), pour éviter toute compétition avec de l'alimentation animale voire humaine.</p>

Conjugué avec l'augmentation des volumes consommés dans le monde, ceci permettra de faire baisser le coût de production des résines végétales.

Les résines biodégradables et compostables servent aujourd'hui à fabriquer la majeure partie des emballages souples (films industriels, films agricoles, films simple épaisseur, films multiples épaisseurs) qui sont utilisés tels quels ou servent à la fabrication de produits finis (sachets type sortie de caisse, sacs cabas, poches à eaux, sacs poubelles, sacs pour déjections canines ...).

Les résines végétales communément appelées **bioplastiques** remplacent les films en polyéthylène dont la production est de plus en plus surveillée, réglementée voire interdite dans de plus en plus de pays du Nord comme du Sud.



Le polyéthylène, produit par l'industrie pétrolière, est en effet reconnu comme une nuisance environnementale absolue dans certaines régions du monde où en l'absence de gestion rationnelle des déchets, la sauvegarde de la Nature et de l'Environnement a conduit nécessairement à l'éradication de ces sachets plastiques, par leur interdiction pure et simple.

Dans les pays du Sud, les sachets plastiques sont une nuisance bien supérieure qu'ailleurs.

Les sachets plastiques mettent plus de 400 ans à se retransformer, et dans cet espace de temps, par accumulation, entravent l'agriculture, créent des pollutions visuelles ou olfactives, tuent la faune sur terre ou dans les mers par absorption et au final sont causes de problèmes de santé publique. De nombreuses études ont été rédigées sur ces sujets.

En [Afrique](#), en particulier, les nouvelles normes environnementales qui impactent aussi le tissu industriel de ces pays qui ont été édictées ou sont en cours de rédaction au **Gabon, Congo, RD Congo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Bénin, Ghana, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Cameroun, Angola, Tchad, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud, Madagascar, Tunisie, Maroc** citent toutes l'interdiction des sachets plastiques issus de l'industrie pétrolière et leur remplacement par des sachets biodégradables, comme mesure impérative.

Encore faut il que cette notion de « [biodégradable](#) » soit bien définie. Certaines sociétés fabriquant des adjuvants chimiques composés de métaux lourds prétendent que leurs additifs rendent les sacs plastiques fabriqués en polyéthylène oxo dégradables, voire « biodégradables » sous l'effet du [greenwashing](#) (écoblanchiment). Ce qui n'est bien entendu qu'une hérésie, ainsi que vous le démontre l'**ONG H2O Gabon** à travers son conseil scientifique dans [l'analyse suivante](#) qui a été adressée au Président de la République du **Gabon**.

L'avantage des résines biodégradables et compostables sur les résines traditionnelles en polyéthylène (nos sachets actuels) est leur **dégradation rapide dans l'environnement** (5 à 6 mois en moyenne), sans laisser d'empreinte environnementale. La simple utilisation de ces résines permet donc d'organiser une gestion plus rationnelle des déchets organiques qu'ils enveloppent après leur première vie, et de recréer une valeur par le recyclage in fine.

A l'échelle d'un pays, pour **gérer le surcoût des résines biodégradables et compostables** sur les résines classiques en polyéthylène, la meilleure méthode est dans un premier temps de:

- ▲ réduire les besoins artificiellement créés par la société de consommation,
- ▲ généraliser le double usage des sachets,
- ▲ massifier les achats et négocier des exonérations douanières,
- ▲ rationaliser la gestion des déchets (par le tri), dont le compostage des déchets organiques servira à créer des terreaux permettant eux aussi de réduire les engrais chimiques et d'entretenir les sols.

Comme l'ont bien expliqué les responsables de l'environnement du **Rwanda** dans ce [documentaire récent](#) qui ont interdit les sacs plastiques dans leur pays dès 2008, la propreté des villes est une des conditions nécessaires au développement économique. Une gestion sérieuse de la problématique des déchets plastiques est donc impérieuse pour cette seule raison, d'autant qu'elle facilite le développement d'un tissu industriel (par le recyclage notamment).

L'utilisation des résines biodégradables et compostables permet de rentrer dans un cercle vertueux écologique et économique, protecteur de l'Environnement et des générations futures. Paraphrasant **Antoine Lavoisier** chimiste, philosophe et économiste français : « [Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme](#) ».

Notre Offre Commerciale

Nous sommes agent distributeur d'une importante unité de production en Asie (certifiée ISO. 9001) qui fournit annuellement plus de 20 000 MT de **résine biodégradable et compostable** conforme à la norme [EN 13432](#) avec le certificat [OK Compost](#) délivré par les Laboratoires [Vincotte](#) (Belgique) et [Din Certco](#) (Allemagne) et / ou des résines biodégradables et compostables à + 60% (selon ISO 14855) destinées aux usages où elle est rendue nécessaire pour des raisons techniques ou de coût, avec un certificat adhoc **OK Biobased** du laboratoire **Vincotte**.

L'importance de l'investissement industriel fait permet d'être très compétitif en terme de coûts de production.

Nous pouvons servir nos clients (transformateurs, distributeurs ou clients finaux) avec efficacité.

Merci de bien vouloir nous contacter en chiffrant vos besoins (typologie et quantités).

Notre unité d'œuvre est en général le conteneur maritime (résines ou produits finis ou semi-finis), mais nous savons nous adapter à vos demandes.

Olivier Kerfant
ARTAXERKES SARL
www.artaxerkes.com
Info@artaxerkes.com

Tel – 33 6 03 49 69 99
Tel – 33 1 47 68 13 43

Date de publication : Août 2013
Copyright Artaxerkes 2013 – Tous droits réservés.